



VILLE DU BOUSCAT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300692-20150602-02062015-16-DE

Accusé certifié exécutoire

EXTRAIT DU REGISTRE

Reception par le préfet : 08/06/2015

Publication : 08/06/2015

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 2 JUIN 2015

DOSSIER N° 16 :

PARTICIPATION FINANCIERE
D'AQUITANIS POUR LA
CREATION D'UN POSTE ERDF RUE
FORMIGE

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 2 Juin 2015

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 29

Absent : 0

Excusés : 6

Présents : Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Joan TARIS, Odile LECLAIRE, Denis QUANCARD, Bérengère DUPIN, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Daniel CHRETIEN, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX,, Didier BLADOU, Philippe FARGEON, Pascal APERCE, Nathalie SOARES, Géraldine AUDEBERT, Emilie MACERON-CAZENAVE, Gloria QUETGLAS, Grégoire REYDIT, Pierre CATARD, Pascal BROQUAIRE, Jean-Bernard MARCERON, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Monique SOULAT (à M. BLADOU), Philippe VALMIER (à MME SALIN), Bernadette HIRSCH-WEIL (à M. MARC), Nancy TRAORE (à MME FOSSE), Sébastien LABAT (à MME SOARES), Claire LAYAN (à M. CATARD)

Absent :

Secrétaire : MME COSSECQ

**DOSSIER N° 16 : PARTICIPATION FINANCIERE D'AQUITANIS
POUR LA CREATION D'UN POSTE ERDF RUE FORMIGE**

RAPPORTEUR : Denis QUANCARD

La construction de la résidence OREA à l'angle de la place Gambetta et de la rue Paul Bert, et le raccordement au réseau électrique de cette opération, nécessitent un renforcement de l'alimentation électrique basse tension au niveau du centre ville.

A la demande d'Aquitanis, la ville du Bouscat a commandé à ERDF une étude puis les travaux de construction et le raccordement d'un nouveau poste de transformation sur l'emplacement souhaité à l'arrière du parking Formigé.

Aquitanis s'est engagé à participer pour la moitié du montant de la contribution financière dont la charge de la demande et du paiement à ERDF revient à la Commune.

Par ailleurs, ce renforcement permettra de fournir la puissance électrique nécessaire au raccordement de la Médiathèque, Maison de la vie écocitoyenne et associative.

Le montant de la contribution financière demandée par ERDF pour la réalisation du poste de transformation est de 39 783 € TTC.

La participation financière demandée par la Commune du Bouscat à l'Office Public Aquitanis se monte à 19 891,5 € T.T.C..

Ainsi,

VU la réalisation du poste ERDF au mois de mars 2014 et la participation demandée à la Commune,

VU le projet de convention établi entre la Commune et l'Office Public Aquitanis annexé,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :

35 voix POUR

Article 1 : Approuve les termes de la convention entre la ville et l'Office Public Aquitanis,

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention avec l'Office Public Aquitanis,

Article 3 : Dit que les recettes correspondantes seront inscrites au budget chapitre 13.

Fait et délibéré le 2 Juin 2015

LE MAIRE,



Patrick BOBET